



Note d'information N°3

La phase 1 des travaux « Carrefour à feux » se termine, le vendredi 31 octobre.

Je tenais à remercier tous les riverains de la rue Ferraille, rue du Champs de la Ville et Croix Blanchetôt pour leur patience.

Nous avons essayé de limiter au mieux les désagréments, avec le concours de la Police Nationale, l'entreprise PIAN, le SIETREM, Ile de France Mobilité, le Département et les services de la commune...

C'était sans compter sur les incivilités, les entorses au Code de la Route...

La phase 2 – Rue de Paris commence par la mise en œuvre de la signalisation de la déviation avant le weekend, et une fermeture de la Rue de Paris pré placée, pour la rendre effective dès le lundi 3 novembre au matin.

ATTENTION:

- -la circulation rue Ferraille sera rétablie en sens unique dès le lundi 3 novembre.
- -Chemin du Colombier, la circulation sera interdite à tous véhicules sauf riverains pour pacifier le flux routier.
- -Logiquement les transports scolaires ne seront pas impactés donc le ramassage sera habituel.
- -L'accès piétons « école et parc » sera assuré pendant les travaux. Les parents privilégiant une dépose en voiture devront passer par la rue de Tournan et la Rocade Sud.
- -Les riverains du 2 rue de Paris devront sortir leurs véhicules dès 7h30, et les rentrer à partir de 17h30. Pour plus de commodités, les véhicules pourront stationner sur le parking de l'école. Merci d'éviter celui de la mairie, déjà très utilisés toute la journée par les usagers.
 - -Merci de conserver malgré tout votre macaron.

Vous trouverez en verso, le plan de déviation préconisé lors de la phase 2.

Bien à vous,

Patrick Maillard
Votre Maire



